

Les Résidences Jeunes de l'Yonne au cœur du dispositif "Jeunes en Rupture"

Qui est concerné ?

- Tu es jeune âgé(e) de 16-25 ans
- Tu souhaites avoir ton propre logement
- Tu es sans activité (emploi, stage, formation, scolaire)
- Tu n'as plus aucune ressource
- Tu souhaites un accompagnement personnalisé avec un référent unique
- Tu es éloigné(e) de tout accompagnement depuis plus de 5 mois

**Inscris-toi avec les Résidences Jeunes de
l'Yonne et deviens acteur de ton avenir !**

Pour nous contacter :

Ouvert 24/7
16 Boulevard Vaulabelle, 89000
AUXERRE

 Téléphone : 03 86 52 45 38/
03 86 52 48 57

 Mail : contact@rjy.fr

Contrat Engagement Jeunes "Jeunes en rupture" ou CEJ-R, c'est quoi ?

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de lutte contre la précarité, le Gouvernement a mis en place ce dispositif dans le but de répondre aux différents freins que les jeunes peuvent rencontrer.



Un partenariat dynamique entre les Résidences Jeunes de l'Yonne et les Missions Locales !



Présentation du dispositif

- Un accompagnement personnalisé, un référent unique qui suit le jeune tout au long de son parcours
- Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine pendant 6 à 12 mois
- Une allocation CEJ (Mission Locale) pouvant aller jusqu'à 520 euros (en fonction des ressources et sous condition)
- Un logement et un accompagnement
- Une motivation : un nouveau départ

Nous nous engageons

- A vous apporter un accompagnement adapté et individuel
- A vous proposer un hébergement fonctionnel
- A être présent et à l'écoute de vos besoins

Nos partenaires

Mission Locale /
Tab'agir / GRETA / Transdev / ID'EES Intérim /
Manpower / CRIT / ADECCO / Mairies & Lycées du
Département / Cinéma d'Auxerre (CGR &
Publicinex) / Communik&Vous

Résidences jeunes de l'Yonne - 16 Boulevard Vaublanc 89000 AUXERRE
Association Loi 1901-Siret n°77864470800027